

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 février 2014, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

Nom de l'événement	Lieu(x) de réalisation	Date(s)
Pique-nique 20e anniversaire organisé par Pause Parents-Enfants	Serres municipales et terrain adjacent	Le samedi 21 juin de 8 h à 16 h
Rallye pour les jeunes du Centre communautaire Dawson	Divers endroits	Le samedi 31 mai 2014 de 8 h à 16 h 30
Journée Park(ing) Day de la Concertation en développement social de Verdun	Rue Wellington, entre les rues Galt et de l'Église	Le vendredi 19 septembre 2014 de 13 h à 20 h
Activités promotionnelles organisées par la Société de développement commercial Wellington dans le cadre de l'événement Cabane à sucre	Rue Wellington, entre les rues Gordon et de l'Église	Les 29 et 30 mars 2014
Réalisation d'une murale sur le mur latéral	987, rue Melrose	
Installation d'une contre-terrasse sur la voie publique dans le cadre du projet Quartier 21 « S'engager ensemble pour un quartier plus convivial »	Deux cases de stationnement et une partie du trottoir devant le presbytère de l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	

En vertu des règlements suivants :

- Règlement RCA10 210012 sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun;
- Règlement 1516 concernant l'occupation du domaine public;
- Règlement RCA11 210001 sur les animaux;
- Règlement RCA13 210003 interdisant les graffiti et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 13 février 2014

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement